

PARC NATIONAL DE LA JACQUES-CARTIER

NOS PARCS NATIONAUX

Des territoires protégés offrant une connexion à la nature, pour nous et les générations futures.

Avec des millions de visites tous les ans dans nos parcs nationaux, chaque comportement nuisible peut causer des dommages permanents à l'environnement, en plus d'affecter l'expérience des autres visiteurs. Pour profiter longtemps de cette nature exceptionnelle, prenons-en soin.

5 bons comportements à adopter en camping

- Ne pas nourrir les animaux
- Ranger la nourriture hors de leur portée
- Restez dans les sentiers et les espaces aménagés
- Ne pas ramasser d'éléments naturels (plantes, bois mort...)
- Respecter la quiétude des lieux et le couvre-feu

Merci et bon séjour en nature!

RÈGLES DE VIE AU CAMPING

Arrivée 15 h | Départ 14 h. Campement installé avant 22 h

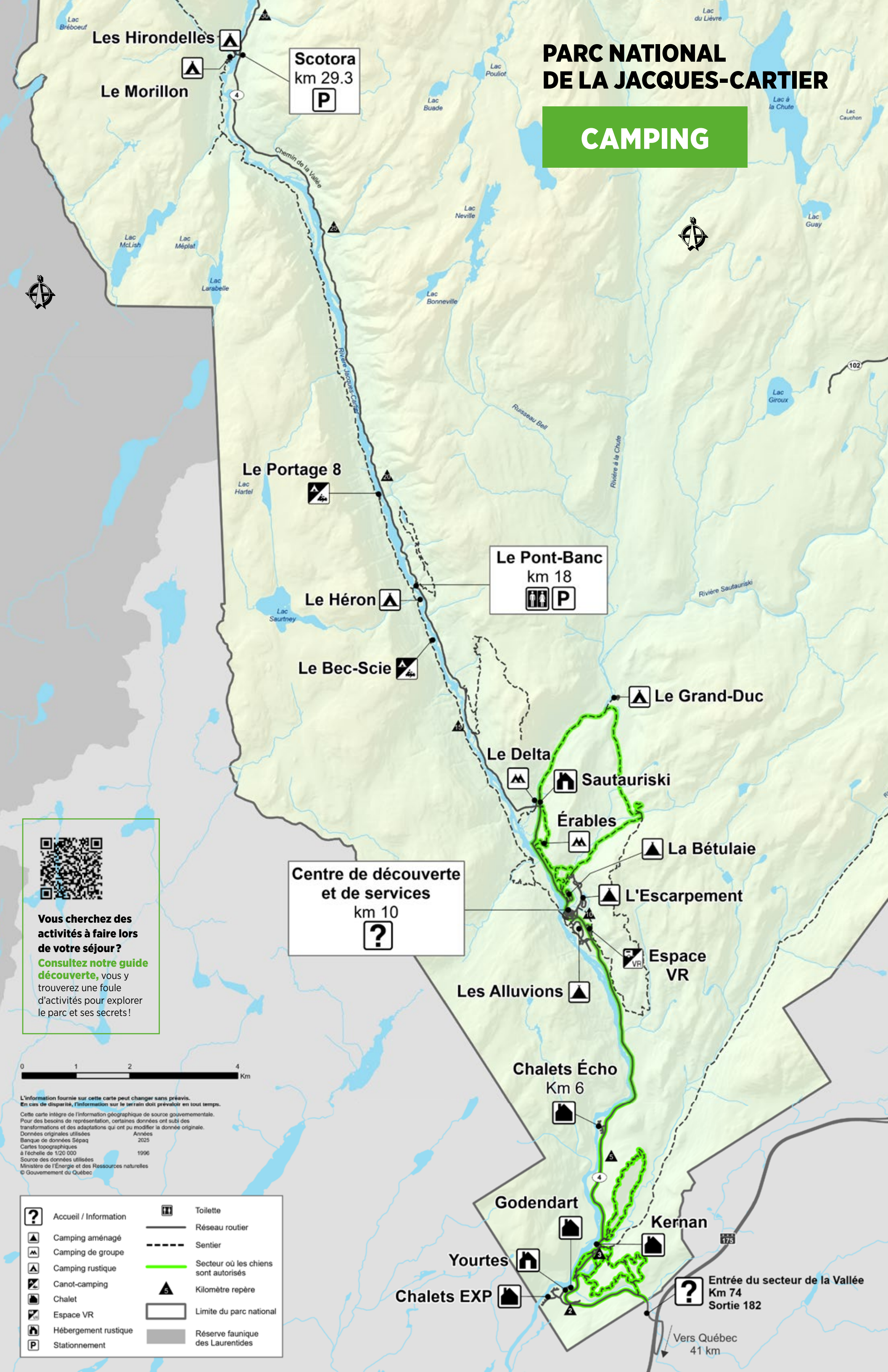
- Un emplacement peut accueillir 6 personnes, dont un maximum de 4 adultes.
- Des invités sont admis sur l'emplacement de 8 h à 22 h, sans jamais excéder 12 personnes.
- Un emplacement peut accueillir jusqu'à 2 tentes, dont un maximum de 1 équipement immatriculé pour dormir.
- Un abri-cuisine sans fond de taille standard (12' x 12' ou moins) est accepté.
- Un emplacement peut accueillir jusqu'à 2 véhicules.
- Un couvre-feu est en place de 23 h à 8 h. Chuchotements et déplacements à pied sont tolérés.
- Le bruit est toléré s'il ne s'entend pas du chemin ni de l'emplacement voisin. Tout équipement de sonorisation n'est pas permis.
- L'utilisation modérée de climatiseur est tolérée de 10 h à 20 h et celle d'une génératrice de 10 h à 13 h et de 17 h à 20 h, en présence des occupants.
- Aucun hamac ne peut être installé sur les arbres, seulement sur structure autoportante.
- L'installation d'une bâche ou corde est tolérée en bordure d'emplacement. Celle-ci ne doit pas endommager les arbres et doit être retirée au départ.
- L'installation d'éclairage discret est tolérée. Tout doit être éteint au coucher.
- Les feux de camp ou cuisson sont permis seulement aux endroits aménagés à cette fin. Ils doivent être éteints au coucher ou en l'absence des occupants.
- Aucun équipement ni véhicule ne doit empiéter sur la végétation.
- Les chiens sont autorisés seulement à des endroits précis et selon des conditions prescrites.



	Aire de jeux		Installation anti-ours
	Amphithéâtre		Vidange de véhicules récréatifs
	Bloc sanitaire		Camping aménagé 1 service
	Toilette sèche		Camping aménagé 2 services
	Bois		Camping aménagé sans services
	Déchet / recyclage		Camping rustique
	Eau potable		*Prêt-à-camper Étoile
	Espace VR		Accès piétonnier
	Mise à l'eau		Route
	Pique-nique		Cours d'eau
	Stationnement		Sentier pédestre

PARC NATIONAL DE LA JACQUES-CARTIER

CAMPING



Les Hirondelles

Le Morillon

Scotora
km 29.3
P

Le Portage 8

Le Pont-Banc
km 18
Toilette P

Le Héron

Le Bec-Scie

Le Grand-Duc

Le Delta

Sautauriski

Érables

La Bétulaie

Centre de découverte
et de services
km 10
?

L'Escarpement

Espace VR

Les Alluvions

Chalets Écho
Km 6

Godendart

Kernan

Yourtes

Chalets EXP

Entrée du secteur de la Vallée
Km 74
Sortie 182

Vers Québec
41 km



Vous cherchez des activités à faire lors de votre séjour?
Consultez notre guide découverte, vous y trouverez une foule d'activités pour explorer le parc et ses secrets!

0 1 2 4 Km

L'information fournie sur cette carte peut changer sans préavis. En cas de disparité, l'information sur le terrain doit prévaloir en tout temps.
 Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.
 Données originales utilisées :
 Banque de données Sépaq 2025
 Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000 1996
 Source des données utilisées :
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
 © Gouvernement du Québec

	Accueil / Information		Toilette
	Camping aménagé		Réseau routier
	Camping de groupe		Sentier
	Camping rustique		Secteur où les chiens sont autorisés
	Canot-camping		Kilomètre repère
	Chalet		Limite du parc national
	Espace VR		Réserve faunique des Laurentides
	Hébergement rustique		
	Stationnement		